

DISONS NON

à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté!

L'Assemblée nationale
examine, du 12 au 27 mai,
une loi sur l'« aide à mourir ».

S'il était adopté le 27 mai, ce texte, parmi
les plus permissifs au monde, menacerait
les plus fragiles et remettrait en cause
le respect dû à toute vie humaine.

Ne restons pas silencieux

**Ensemble, affirmons notre attachement
à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs,
capables de soulager les douleurs aiguës,
et soucieux d'un accompagnement, sont la
véritable aide jusqu'au bout.



*« On ne joue pas
avec la vie. »
Interpellez votre
parlementaire:*

